

Fermeture exceptionnelle piscine de la Cavée à partir du 4 juillet

Compte tenu de la difficulté nationale de pouvoir recruter du personnel qualifié dans le secteur des piscines et de la nécessité d'assurer la sécurité optimum des usagers, la piscine de la Cavée **ne pourra exceptionnellement pas accueillir de public en juillet et réouvrira ses portes à la fin de l'été.**



À compter du lundi 4 juillet, et pour tout le mois de juillet, dès votre arrivée à l'accueil de l'une des 4 piscines ouvertes sur le territoire de l'agglomération de Cergy-Pontoise, il vous suffira de présenter en caisse votre titre de transport (aller) ainsi qu'un justificatif de domicile, et les agents d'accueil auront le plaisir de vous **remettre gratuitement deux tickets de transports en commun pour votre aller-retour domicile/piscine** (Présentation de votre titre de transport daté du jour au format papier ou digital).

Infos pratiques

Pour se rendre en bus à la piscine du Parvis (Cergy Grand Centre) :

- Ligne 49
- Fréquence de passage : toutes les 20 minutes
- Temps de trajet : 27 minutes
- [Consulter les horaires](#)

Contact

Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise : 01 34 41 42 43